

Québec français



L'éducation en question Confessionnalité et financement

Roger Chamberland

Number 104, Winter 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57670ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Chamberland, R. (1997). L'éducation en question : confessionnalité et financement. *Québec français*, (104), 1–1.

L'éducation en question

Confessionnalité et financement

Les états généraux sur l'éducation sont maintenant bel et bien terminés : le rapport, majoritaire, a été remis à la Ministre et porté à la connaissance du public. Deux recommandations ont particulièrement soulevé la critique et mobilisé les groupes de défense d'intérêts : la déconfessionnalisation du système scolaire et le désengagement de l'État dans le financement du réseau privé d'enseignement.

Dans l'un et l'autre cas, le poids de la tradition devient un handicap très lourd qu'aucun ministre, jusqu'à maintenant, n'a voulu attaquer de plein front. On s'étonne d'une telle résistance à vouloir transformer un enseignement résolument caduc et suranné, surtout dans un contexte de mondialisation où le choc des cultures dépasse la stricte question de la langue, du mode de vie, du code vestimentaire, etc., mais qui touche aussi celle de la religion. Localement, la problématique de la confessionnalité prend une autre coloration ; dans un Montréal multiethnique, il est devenu impensable que le système scolaire continue à maintenir un enseignement religieux, majoritairement catholique, alors que près de la moitié de la population est d'une autre confessionnalité. Plus encore, on avance l'idée que les parents et la population en général sont en faveur du statu quo et tiennent à ce que l'école assure la formation religieuse et catholique de leurs enfants puisque tel a été son rôle par le passé, tel il sera dans le futur. Mais voilà, nous pensons qu'il incombe dorénavant aux parents de définir les valeurs religieuses qu'ils veulent transmettre à leurs enfants et d'en discuter avec eux ; à la place des séances d'enseignement religieux, il pourrait y avoir des cours d'éthique, de morale ou de philosophie combinés à des leçons d'histoire des religions. Déjà, la préparation aux sacrements relève des paroisses et non de l'école.

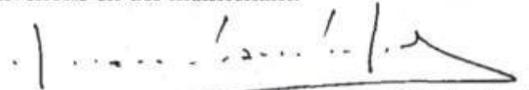
Cette formation plus globale aurait au moins l'avantage de développer l'autonomie de la pensée, d'accroître la connaissance des grandes religions et, conséquemment, d'augmenter la compréhension des autres cultures et de relever le seuil de tolérance et de perméabilité envers ceux et celles qui ont fait un autre choix religieux. Le respect de l'orientation religieuse ne peut être possible dans le système confessionnel tel qu'il existe présentement puisque, selon les quartiers, les villes et les villages, les élèves dont les parents ont choisi l'enseignement moral sont fréquemment ostracisés et soumis à une pression sociale qui ne devrait pas avoir cours dans les écoles : souvent, ce sont les parias, les « chiens » ainsi qu'on les surnomme, parce qu'ils ont été enregistrés à l'hôtel de ville, comme les chiens à qui l'on délivre leur médaille chaque année.

L'autre recommandation, qui a fait les gorges chaudes, concerne le financement du réseau privé d'éducation. Il n'est privé qu'en partie puisqu'il est subventionné à plus

de 40 % par le gouvernement qui entretient de la sorte un réseau d'enseignement à deux vitesses. Le premier, le système privé, collectionne les meilleurs candidats et candidates ou ceux et celles dont les parents ont les moyens de payer ; le second, le système public, doit composer avec l'hétérogénéité d'une clientèle qu'elle ne choisit pas, mais qu'elle cherche à former du mieux qu'elle peut avec les moyens dont elle dispose. Le système privé a ses bons côtés pour ceux qui y croient, mais il ne revient aucunement à l'État de subventionner ce réseau parallèle, alors que le système public, confronté à une masse étudiante qui commande des services spécialisés, un meilleur encadrement pédagogique, un renouvellement de son infrastructure, crie sa difficulté à satisfaire tous les besoins auxquels il doit faire face. *Québec français n'est pas contre l'école privée* mais la revue est d'avis que ceux qui veulent faire vivre un réseau privé en assurent le financement complet puisque tel est leur choix. Il ne revient pas à l'État de se faire le défenseur de la démocratisation de l'enseignement d'un côté et d'encourager un écrémage scolaire de l'autre côté, tout cela en craignant que la fin du financement du réseau privé entraîne sa chute et, inévitablement, une perte irréparable pour la société québécoise qui ne pourrait plus compter sur ses « serres chaudes » pour encourager l'émulation d'une « élite » intellectuelle. Mais au fait, s'agit-il véritablement d'une élite ou plutôt de garçons et de filles dont la majorité sont issus de la classe moyenne et pour qui les parents sont prêts à tous les sacrifices pour que leurs petits fréquentent un collège privé et reçoivent un encadrement plus serré qu'ils ne sont pas capables d'offrir eux-mêmes ?

Le financement du réseau privé devrait plutôt servir à maintenir la gratuité des frais de scolarité au collégial et endiguer la hausse prévisible à l'université. Il importe que le Québec soit plus compétitif au plan international et que les jeunes qui complètent leur formation universitaire ne croulent pas sous le poids des dettes hypothéquant leur avenir pour plusieurs années et nuise à la reprise économique puisque ce sont les banques qui profitent le plus de ces prêts.

Il est à souhaiter que la Ministre de l'Éducation soit sensible au mouvement de contestation qui commence à prendre de l'ampleur au moment où j'écris ces lignes et qu'elle comprenne que l'éducation doit faire partie de l'héritage commun que nous pouvons garantir aux jeunes. L'effort de rationalisation des dépenses ne doit pas sacrifier un secteur aussi vital que celui de l'enseignement : les jeunes et la formation scolaire sont aussi une ressource première. Convenons-en dès maintenant.



Roger Chamberland